

CASTELSAGRAT

Bulletin Municipal



Janvier 2018

EDITORIAL

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année. Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente nos souhaits les plus sincères de santé, de bonheur, de solidarité, de fraternité sans oublier la réussite de vos projets personnels, professionnels ou associatifs.

Permettez-moi tout d'abord de rendre hommage à Madame Charlotte Pandelé qui nous a quitté le 6 Octobre dernier et qui a tant fait pour notre commune.

Je remercie chaleureusement les Présidentes et les Présidents d'Associations pour leur investissement, les groupes de paroissiens qui s'occupent de nos églises, nos enseignantes ; l'ensemble du personnel communal qui assure chaque jour le fonctionnement de notre commune et ils le font bien, ils sont très polyvalents, accomplissent leur mission avec plaisir, mes adjoints et les conseillers municipaux qui m'apportent leur aide et Marie-Laure Moret pour ses photos et sa rubrique « Patrimoine » dans ce bulletin.

L'arrivée de jeunes couples dans des maisons existantes et quelques nouvelles constructions sur la commune permet une augmentation de notre population et crée un dynamisme fort appréciable.

La mise en service du haut débit sur une grande partie de la commune va apporter également un attrait supplémentaire.

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS ET AUSSI A CEUX QUI N'ONT PAS PU ASSISTER
A NOTRE REUNION CONVIVIALE DU 14 JANVIER.



HOMMAGE à Madame Charlotte Pandelé, Elue de Castelsagrat

Au nom de la commune de Castelsagrat et avec beaucoup d'émotion, je souhaite rendre à Madame Pandelé l'hommage qu'elle mérite pour tout ce qu'elle a fait pour son cher village de Castelsagrat.

Elle était née le 23 mars 1930 à Castelsagrat et est décédée à Montauban le 6 Octobre 2017, où elle a séjourné quelques mois lorsque la maladie l'a éloignée de Castelsagrat.

Sa vie familiale a été comblée avec ses 2 filles Françoise et Sylvie ainsi qu'avec ses 3 petites filles dont elle était très fière et son arrière petit –fils.

Elle a toujours été investie dans la vie locale du village :
Avant d'être élue elle avait déjà programmé de nombreux spectacles comiques et également crée et mis en scène du théâtre avec les adultes mais aussi des danses avec les enfants de l'école sous les cornières

Elue au conseil municipal le 27 mars 1983 puis Adjointe de 1989 à 2001, elle avait mis dans ces fonctions toute son énergie et son cœur.
C'est elle qui a mis en place le fleurissement du village mais également elle a été à l'initiative d'expositions d'artistes locaux à la Mairie

Elle a été toute sa vie dévouée au service des autres :
C'était l'une des premières à mettre en place le service de portage des repas à domicile pour les personnes âgées de la commune et des communes voisines et c'est même elle qui mettait ses talents de cuisinière à ce service, mais aussi parfois des repas pour des associations et même un repas pour les maires de notre canton qui fut fort apprécié de l'ensemble des convives
Elle a aussi créé et développé la Bibliothèque Municipale pour que la lecture soit accessible à tous, et elle était très intéressée à l'histoire et en particulier à celle de Castelsagrat. Aujourd'hui encore la rubrique histoire du site internet de la commune de Castelsagrat a été écrite par elle.

Nous garderons le meilleur souvenir de tout ce qu'elle a fait avec cœur et modestie et la remercions pour tout. Nous partageons la peine de sa famille.

SOMMAIRE

Vie municipale

Sur les bancs de l'école

Vie Associative

Nos champions

Guide pratique

Le Syndicat de la Barguelonne

Le Syndicat de la Séoune

Etat civil

Patrimoine

VIE MUNICIPALE

BUDGET COMMUNAL

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	Prévisions 2017
011- Charges à caractère général	133 355 €
012- Charges de personnel	203 270 €
014- Atténuations de produits	27 200 €
65- Autres charges de gestion	33 680 €
66- Charges financières	12 400 €
023- Virement à la section d'investissement	61 532 €
TOTAL	471 437 €
RECETTES	
013- Atténuations de charges	12 000 €
70- Produits des services	17 850 €
73- Impôts et taxes	262 467 €
74- Dotations, participations	85 555 €
75- Autres produits de gestion courante	38 000 €
77- Libéralités reçues	876 €
042-722-Immobilisations corporelles – travaux en régie	7 000 €
002- Excédent de fonctionnement reporté	47 689 €
TOTAL	471 437 €
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	Budget et reports
16- Remboursement du capital de la dette	25 000 €
165- Dépôts et cautionnements	350 €
<i>21- Acquisitions</i>	
Matériel	8 000 €
<i>23- Travaux</i>	
Eglise Notre Dame	20 000 €
Voirie	8 398 €
Eclairage public	5 681 €
PI Foirail, Ch. de la Bourdette, Numa Boudet	4 306 €
Parking salle des fêtes	68 000 €
Commerce et logt 27 pl de la liberté	343 200 €
21318-041- Travaux en régie	7 000 €
TOTAL	489 935 €
RECETTES	
10- Dotations, FCTVA	28 491 €
1068- Excédent de fonctionnement	40 183 €
021- Virement de la section de fonctionnement	61 532 €
13- Subventions dont détail :	
Etat	20 632 €
Région	20 000 €
Département	55 514 €
Communauté de Communes des 2 Rives	92 714 €
Autres organismes	2 915 €
1641 - Emprunts	150 000 €
001 – Solde d'exécution positif reporté	17 954 €
TOTAL	489 935 €

A ce budget principal s'ajoute le budget du **service assainissement** qui est un budget annexe voté par le conseil municipal. A noter que ce budget doit obligatoirement s'équilibrer. En dépenses, il comprend les frais de personnel liés à l'entretien de la station d'épuration (entretien réalisé par nos employés municipaux) et les frais d'intervention d'une entreprise spécialisée en cas de panne sur la station elle-même ou la station de reprise. En recettes la redevance payée par les abonnés.

Les dotations de l'Etat ont baissé de 72 210€ sur les 5 dernières années

TRAVAUX :

Agrandissement du parking de la salle des fêtes

L'agrandissement du parking de la salle est terminé, 32 places supplémentaires ont été créées.



Eglise Notre Dame

Des travaux de reconstitution de 2 vitraux ont été entrepris en 2017. D'autres restaurations sont prévues jusqu'en 2019.

Pour un montant total de travaux de 19 896€ ; subventionné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département et la Communauté de Communes des 2 Rives.



Travaux de réhabilitation du tunnel par le Conseil Départemental :



Travaux effectués en régie par les employés municipaux :

Nos employés municipaux Philippe et Alain, réalisent, en plus des travaux d'entretien quotidien du village et de ses abords, des travaux de rénovation en particulier sur les bâtiments communaux.

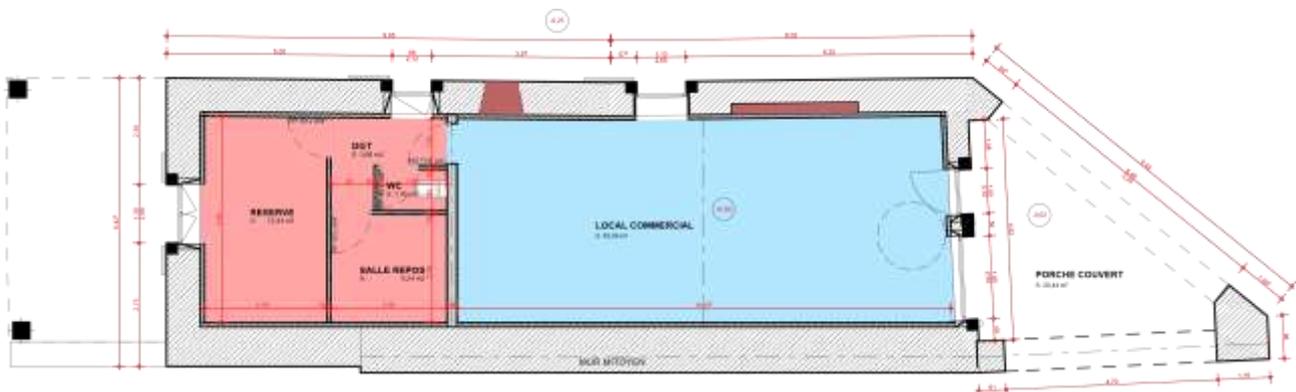
Cette année, l'appartement au-dessus de l'épicerie a été rénové entièrement ainsi que celui au-dessus de l'école, des placards ont été installés à l'école.

PROJETS

REHABILITATION DE LOCAUX COMMUNAUX : AMENAGEMENT D'UN LOCAL COMMERCIAL (EPICERIE) ET D'UN LOGEMENT 27 Place de la Liberté



PLAN DE SITUATION



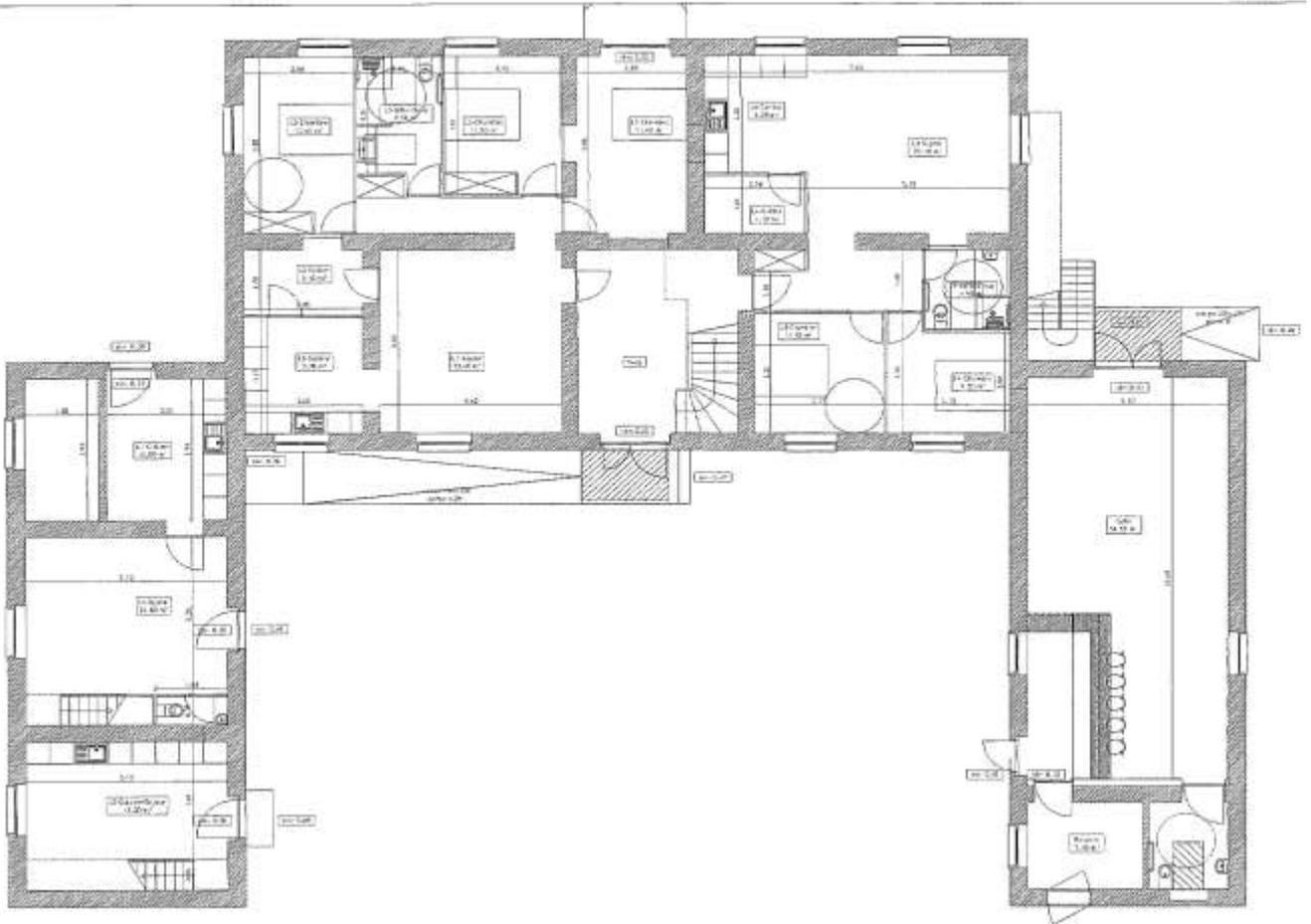
REZ DE CHAUSSEE – LOCAL COMMERCIAL



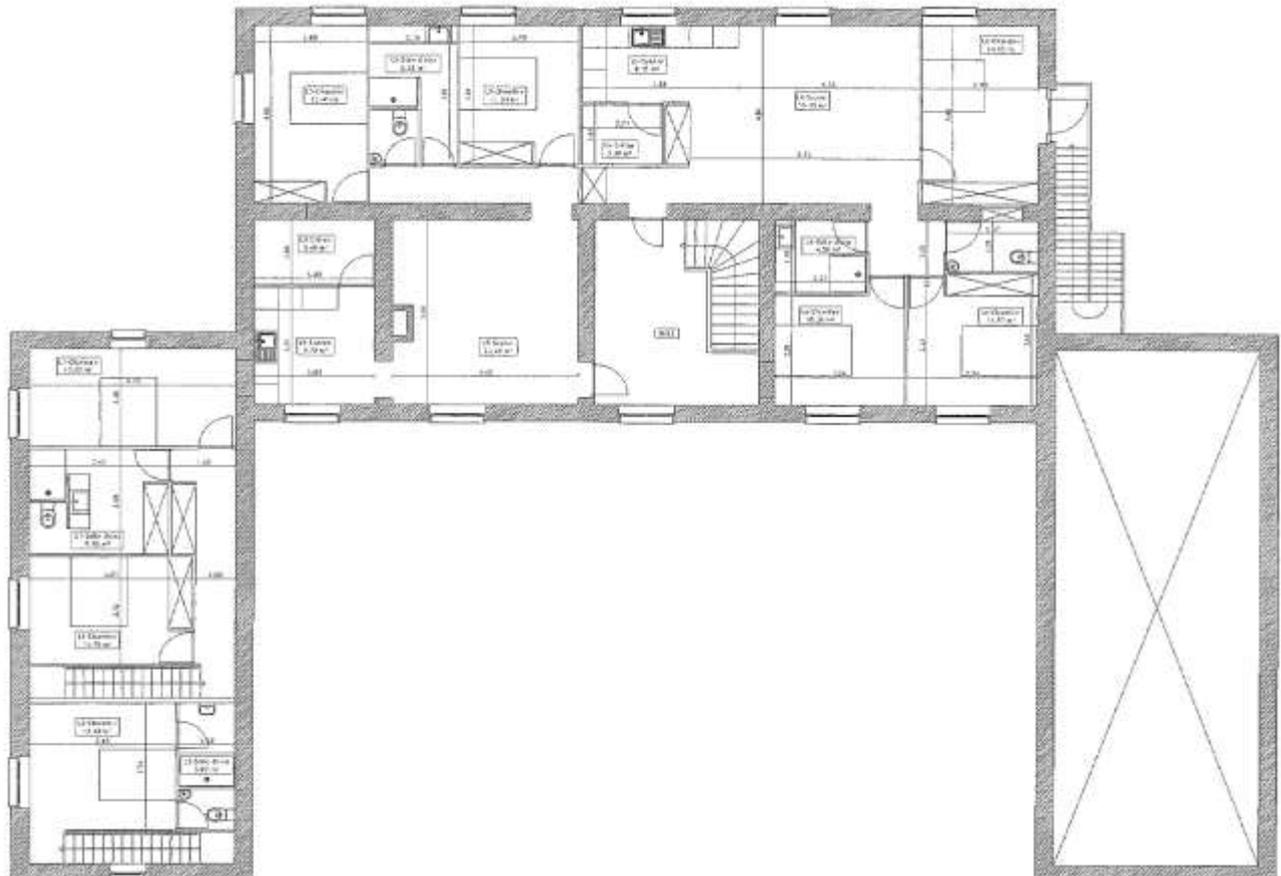
1ER ETAGE – LOGEMENT LOCATIF

Le permis de construire vient d'être déposé à l'instruction, l'appel d'offres sera lancé avant la fin du 1er semestre 2018.

REHABILITATION L'ANCIEN COUVENT
AMENAGEMENT DE 6 LOGEMENTS ET D'UNE SALLE MULTI-USAGES



REZ DE CHAUSÉE

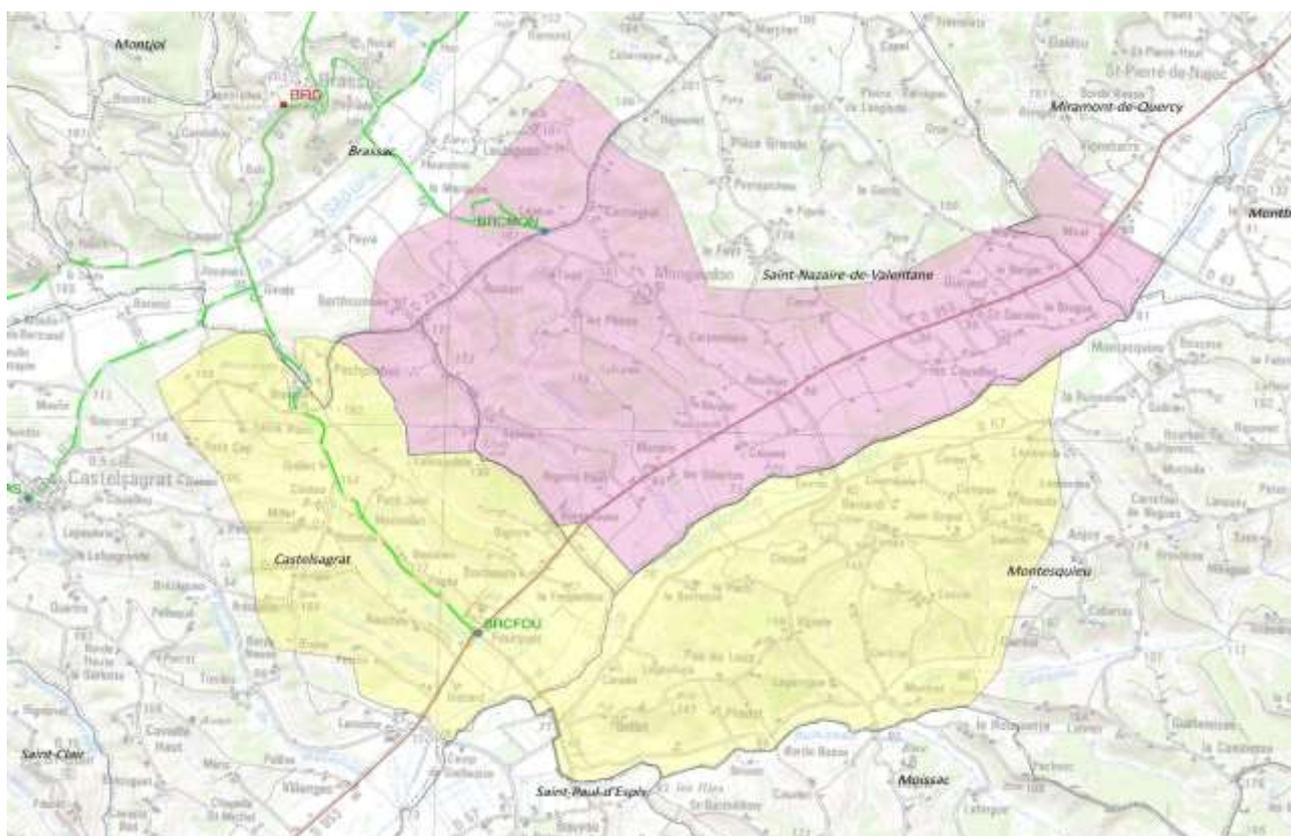
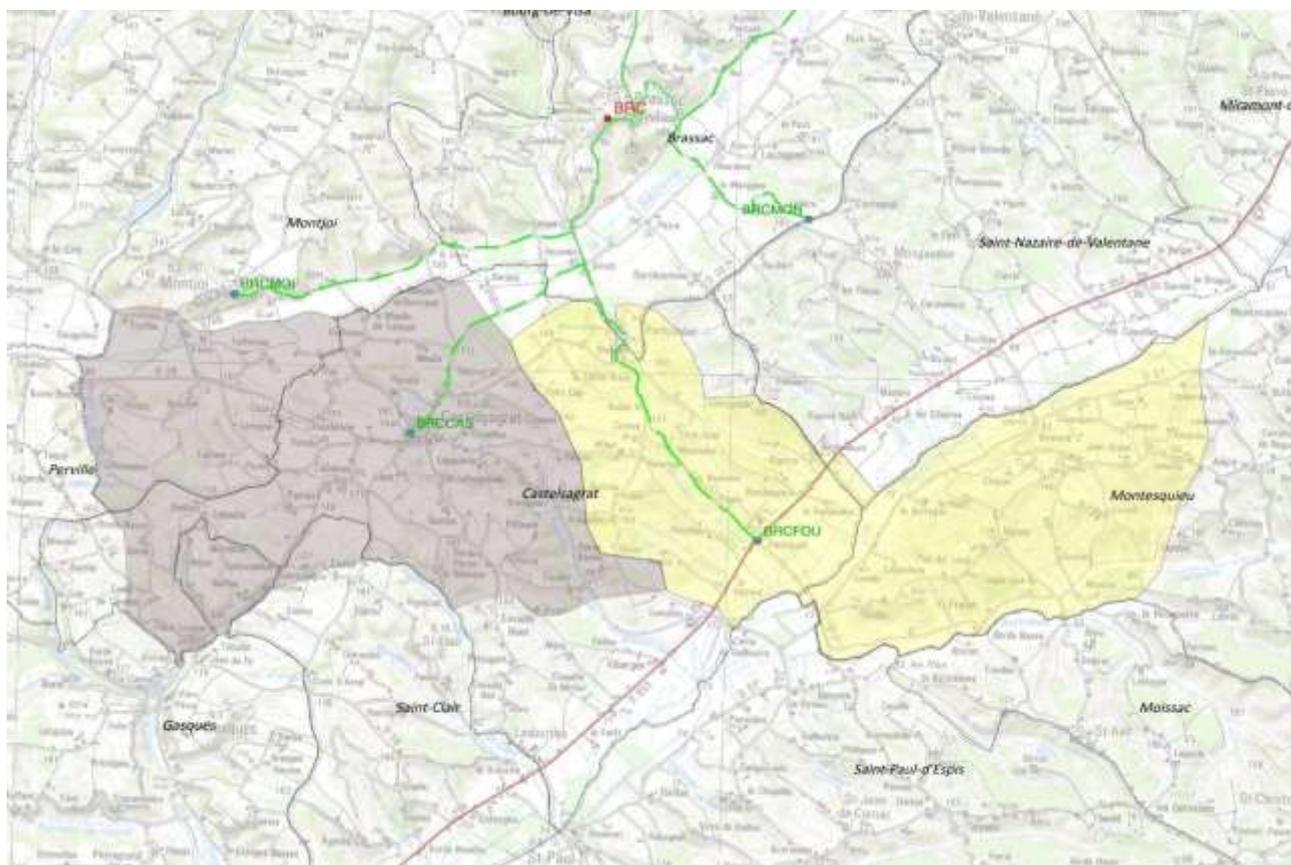


1ER ETAGE

CASTELSAGRAT – VILLAGE TRES HAUT DEBIT

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le déploiement du très haut débit est achevé dans notre commune et que la commercialisation par les fournisseurs d'accès à internet va s'engager dès le 19 janvier 2018 !

Le 21 décembre 2017, 2 nouveaux équipements de montée en débit de l'internet ADSL ont été inaugurés : les zones desservies à Fourquet (zone jaune) et au bourg (zone grise).



MANIFESTATIONS DU 16 SEPTEMBRE 2017

LE COMICE AGRICOLE ET LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

D'ENDURANCE EQUESTRE EN ATTELAGE

Le 16 Septembre s'est déroulé à Castelsagrat une double manifestation, le comice agricole et le championnat de France d'endurance équestre en attelage.



Notre commune a une vocation essentiellement agricole avec ses 2250 ha comprenant toutes sortes de cultures des plus classiques : blé, maïs, soja, tournesol aux plus spécialisées : semences de maïs, de tournesol, de colza, maïs doux mais aussi des productions de fruits prunes et pommes, de melons, de fraises et du maraîchage avec essentiellement la culture de poivrons, de citrouilles butternut et de l'élevage bovin et ovin pour la production de lait mais aussi de bovins pour la boucherie et, depuis quelques années déjà, les prairies accueillent aussi de nombreux chevaux d'endurance.

Castelsagrat est connue et reconnue dans le monde de l'endurance équestre.

Ceci pour vous montrer la grande diversité qui fait l'identité de notre commune

Ces 2 manifestations sont complémentaires puisque le cheval était il n'y a pas si longtemps utilisé en agriculture pour le travail de la terre mais aussi pour les déplacements.

Les attelages ont défilé le matin, autour de la place pendant le comice.

Nous avons la chance, dans ce secteur, d'avoir des agriculteurs volontaires et dynamiques, qui savent se remettre en question pour essayer de s'en sortir malgré les difficultés qu'ils rencontrent actuellement. Merci à nos agriculteurs d'avoir montré une partie de leur travail.

Nos remerciements vont également aux 2 équipes des 2 organisations qui ont accepté de collaborer pour nous offrir une magnifique journée.

Merci Michel, Betty, Joëlle et tant d'autres qui ont œuvré pour la réussite du comice.

Merci Jean-Jacques, Franck, Anne, Claire, Gilles, Mapie et tous les membres de l'association endurance équestre pour l'organisation du championnat de France d'endurance en attelage.

Merci à Michel Arquie pour ces magnifiques tableaux de chevaux en fer forgé qui ont apporté une dimension supplémentaire à cette fête.



Sur les bancs de l'école...

En janvier, les enfants sont retournés sur les bancs de l'école après les festivités de fin d'année.

Cette année 58 élèves remplissent les 3 classes du Regroupement Intercommunal Castelsagrat Montjoi :

- 25 élèves sont inscrits dans la classe maternelle de TPS PS MS GS, accueillis par Mme SARA, l'enseignante, Mme ANTONIETTI, l'ATSEM.

- 17 élèves composent la classe de GS CP CE1 de Mme BERNARD, la Directrice de l'école de Castelsagrat, assistée de Mme NOBY, AVS-aesh.

- 16 élèves fréquentent la classe de CE2 CM1 CM2 de Montjoi, sous la responsabilité de Mme JOUANNY, la Directrice de Montjoi.

Les projets de l'année scolaire en cours se poursuivent en 2018 : Travail sur les contes traditionnels (Boucle d'or et les Trois ours, Le Petit Chaperon rouge...), rencontres sciences entre les classes du Bassin de la Barguelonne sur les thèmes de l'air ou encore l'électricité.

Cette année, le thème du Carnaval sera le sport : année olympique oblige ! Les élèves du Bassin de la Barguelonne se retrouveront cette année à Saint Vincent Lespinasse pour ce moment festif. Puis des olympiades de fin d'année seront organisées ainsi qu'une randonnée pédestre.

Sans oublier les autres sorties annuelles : salon du livre jeunesse, festival de marionnettes..., journée citoyenne sur le thème : « Apprendre à porter secours ».



Cette année encore, des activités périscolaires de 15h45 à 16h45, après la classe, ont été mises en place par la municipalité. Ces activités sont gratuites et de qualité. Chaque soir, un intervenant de la CC2R prend en charge les élèves : occitan (le mardi), sport (le jeudi) et musique (le vendredi). Durant ce même temps, d'autres élèves sont pris en charge par Mme GUILBAUD et par Mme ANTONIETTI qui assurent des activités très ludiques.

Les élèves et les personnels peuvent aussi bénéficier cette année de réaménagements et des travaux réalisés sur l'école par la municipalité ainsi que la CC2R. La Bibliothèque de l'école ainsi que la garderie bénéficient d'un espace plus accueillant, aménagement plus fonctionnel de la salle de maternelle : rangements supplémentaires, point d'eau créé, reconfiguration de l'ancienne salle de dessin en bureau pour la directrice... D'autres projets devraient voir le jour afin que l'école reste attractive, accueillante et un endroit où chacun peut venir avec plaisir...

Tous ces projets sont réalisés grâce à l'appui de la Municipalité de Castelsagrat, nous remercions Mme la Maire et les élus municipaux pour leur soutien financier et logistique, pour l'attention et l'intérêt qu'ils portent à notre école.

Remercions aussi le personnel municipal qui permet à l'école de fonctionner dans les meilleures conditions possibles : Mme Joëlle ANTONIETTI (ATSEM, garderie et activités périscolaires), Mme Rosa BOUKHATA (garderie et cantine), Mme Sabine GUILBAUD (cantine, garderie et activités périscolaires), et Mr Alain GUILBAUD ainsi que Mr Philippe ROUZIÈRES, qui s'occupent avec efficacité de l'entretien de l'école.

Enfin, alors que le Loto de l'école vient de se terminer, un grand merci aux artisans et commerçants de Castelsagrat pour leur générosité, aux habitants du village pour être venus nombreux, et aux parents pour leur investissement dans cette manifestation.

Meilleurs vœux.

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITE DES FETES

Composition du Bureau :

- Président : *Dominique DELORME*
- Vice-Président : *Jean-Pierre RAIMONDO*
- Trésorier : *Myriam DELATTRE*
- Secrétaire : *Dorine DELORME*
- Membres actifs : vingt personnes

Joyeuse équipe du Comité des Fêtes --->



Manifestations organisées en 2017 :

16 avril : brocante - vide-grenier de Pâques. Chaque année cette manifestation débute les festivités et reste toujours aussi appréciée de ses fidèles participants et nombreux visiteurs.



<--- Feu de la Saint-Jean

23 juin : fête de l'été : Avec son point restauration sur la place du village, animée par l'orchestre *The Loodges* et ses reprises des standards du rock'n'roll des années 70 à 90, elle s'est terminée par un feu de la Saint-Jean à l'intérieur de l'enceinte du couvent. Toutes générations confondues, elle a été un joyeux moment de partage et de convivialité.

6 août : brocante – vide-grenier. En cette période estivale, le cadre de la place de la Liberté entourée de ses cornières a offert un superbe écrin architectural à cette manifestation qui a attiré beaucoup de touristes en plus des habitués.



14 et 15 août : fête votive. Dédiée à Notre Dame de l'Assomption, sainte patronne du village, elle perdure depuis des décennies. Cette année, le traditionnel repas sous les cornières a été animé par la disco-mobile *Jamaï'k*. Un concours de pétanque et des jeux pour enfants se sont déroulés le lendemain pour s'achever par un grand bal avec *La Peña 82* et un superbe feu d'artifice en apothéose.

<--- Repas sous les cornières

6, 7 et 8 octobre : fête de Fourquet. Etalée sur 3 jours, cette fête a offert l'occasion de participer à un loto, un concours de pétanque, un bal sous chapiteau animé par l'orchestre de *Patrice Michel et Jany* ainsi qu'à une randonnée pédestre et VTT. Son succès grandissant se confirme au fil des années.

18 novembre : soirée alsacienne. Le savoureux repas, plébiscité par l'ensemble des personnes présentes, a été préparé par « *Rillette* », *Frédéric Raveneau de son vrai nom*, traiteur et propriétaire du Café du Siècle à Castelsagrat. La disco-mobile de « *La Peña 82* » a proposé une musique variée et créé une ambiance bon-enfant qui a su entraîner les danseurs de tous âges sur la piste.

C'est grâce à l'aide précieuse de la Mairie, à une équipe de bénévoles motivés qui ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts, sans oublier l'engagement des partenaires commerçants et artisans locaux, que nous pouvons continuer à offrir des activités festives de qualité qui contribuent à animer et rendre attractive notre belle bastide médiévale.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe du Comité des Fêtes de Castelsagrat, n'hésitez-pas à nous contacter au 05.63.94.29.59. Vous y serez accueillis avec grand plaisir !

A toutes et à tous, pour votre énergie communicative et votre bel enthousiasme, sans quoi rien ne serait possible, les membres du comité des fêtes de Castelsagrat et moi-même vous adressons nos très sincères remerciements et vous souhaitons une excellente année 2018.

Le Président, Dominique DELORME

LES CHÊNES VERTS

Activités 2017

L'association compte 100 adhérents



La vétérane et le junior du club

Broderie et Tricot De nombreuses adhérentes viennent se divertir tous les mercredis de 14h à 17h salle de l'école. Un stand d'ouvrages a pu être admiré lors du Comice Agricole qui a eu lieu dans la commune.



Belote 15 tapis s'affrontent tous les derniers jeudis du mois.

Belote départementale A Goudourville 6 équipes ont participé pour la sélection en demi-finale à Castelsagrat.

Loto à Fourquet toujours très fréquenté avec autant de succès



Remue-méninges Plusieurs candidats dont 2 sont allés faire la dictée à Golfech.

Détente Une quarantaine de membres se sont aérés durant ces 2 journées relaxantes au printemps et à l'automne.

Repas d'été sous les cornières animant le centre-ville avec apéritif servi sur la place du village.

Pique-nique sorti du panier à la « Maison de la chasse » de St Vincent Lespinasse avec le club voisin de Goudourville.

Castagnade Châtaignes grillées, vin nouveau, oreillettes et beignets sont toujours autant appréciés.

Repas de Noël préparé par Frédéric chef au Café du Siècle.



Cette réjouissance s'est terminée dans la joie avec « Le cœur en chansons » et la distribution de cadeaux par la vétérane et le Junior du bureau déguisé en Père Noël.

En 2018, les activités seront reconduites.

Bonne Année et Bonne Santé à tous

La Présidente

Monique Lagouanelle



Groupe de VALENCE D'AGEN

Dans le courant de cette année 2017, comme les années précédentes, le groupe « Voir Ensemble » a organisé de nombreuses activités. Elles sont énumérées ci-dessous afin de donner à d'autres personnes, voyantes, malvoyantes ou non voyantes, l'envie d'adhérer à cette association.

A ce jour, le groupe comprend 65 adhérents dont 28 aveugles ou handicapés visuels et 7 signalés en établissement.

Programme des activités au cours de l'année 2017 :

- 14 janvier : Coque des rois.
- 04 mars : Assemblée Générale
- 20 mai : Journée « plein air » à Castelsagrat.
- 17 juin : Visite de la fabrique de bière « O'Caie » à Lafrançaise en matinée.
Moulin de St Géraud à Labarthe l'après-midi
- 22 juillet : Journée « grillades » à Castelsagrat
- 19 août : Journée à la base aquatique de Molières.
- 23 septembre : Repas-croisière sur le Tarn suivi d'une conférence historique sur Moissac.
- 21 octobre : Rencontre d'automne.
- 18 novembre : Conférence sur les « 700 ans du diocèse de Montauban » par Mr l'Abbé Georges Passerat.
- 03 décembre : repas de Noël du groupe.

Une année bien remplie.

Le 20 Janvier 2018 a lieu la prochaine Assemblée Générale du groupe au cours de laquelle une partie du comité sera renouvelée et un nouveau bureau sera mis en place. De nouveaux responsables vont continuer à faire vivre ce groupe « Voir Ensemble »

Lunettes : Si vous avez des lunettes inutilisées, offrez-leur une seconde vie en les apportant à l'alimentation Delattre, au salon de coiffure ou à la Mairie de Castelsagrat. Elles partiront dans des pays défavorisés par le biais de la Commission Solidarité Internationale. Merci d'avance.



Mr Hérald BOUDET, Président, les membres du comité et l'ensemble des adhérents vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année 2017 et d'entamer une Bonne Année 2018.

LES MARIONNETTES DU FADA 2017

2017 : LE 18^{ème} FADA

Comme tous les ans depuis 2007, à Castelsagrat, ce sont les enfants des écoles de la CC2R et d'ailleurs, qui ont été les premiers à venir admirer les spectacles de marionnettes. D'abord, pour les scolaires : « **Le voleur de papillons** », par la Compagnie Artémisia, puis pour tout public : « **Au cœur d'une rose** » par L'Envolée Belle, un spectacle de conteuse.

N'en doutez pas, les marionnettes reviendront en 2018 !!

L'édition **2018**, est de nouveau programmée en juin. Pour les scolaires, toujours à Castelsagrat : le **jeudi 21 et le vendredi 22 juin**. Spectacle pour la commune, le **jeudi 21 juin** en fin d'après-midi (vers 18 h 00), à la salle des fêtes. Puis le vendredi 22 juin spectacle à l'Apollo de Valence. Et enfin le samedi **23 juin** à la halle Baylet (ou à Gipoulou) de Valence de 15 h à 19 h.



Les enfants accueillis par
la Grande Marionnette



« Le voleur de papillons »
par la compagnie Artémisia

U S CASTELSAGRAT CYCLISME



FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

USC CASTELSAGRAT 82

Siège social : DONZELLI Jean-Claude La Paulerie 82400 CASTELSAGRAT

Tél : 05.63.94.27.26 / 06.76.60.51.66

Activité Vélo 2017

Le club compte 33 licenciés plus 2 nouvelles recrues pour 2018.

Les coureurs ont participé à 44 épreuves sur route avec 11 victoires et des places d'honneur au Régional à Soreze 81. Cette année plusieurs équipes ont disputé différents tours notamment tour du Tarn sud-Landes et coteaux de Gascogne-le Lavedan.

Les vététistes ont également brillé au Roc D'Azur-Millau épreuves dantesques où les coureurs ont défié les dénivelés. Nous avons un Champion départemental et vice-champion régional en sénior et un champion régional en 5^e catégorie.

En cyclo-cross a noter plusieurs victoires et places dans les 5 premiers.



Le club a organisé le prix cycliste du printemps à Castelsagrat avec 205 coureurs au départ et le VTT à Fourquet. Pour 2018 le prix du printemps se disputera le 15 avril sur le circuit habituel le 8 septembre à Merles et l'U S C C organisera le VTT à l'occasion de la fête de Fourquet. Le club envisage d'organiser un cyclo-cross en novembre aux abords de la salle des fêtes.

Le président, Donzelli Jean Claude

Course de
Castelsagrat :
Première
course de
France !



Les organisateurs de la course



Remise des dossards sur la place du village



2017 fut une année exceptionnelle pour l'Association d'Endurance Equestre des Bastides du Bas Quercy puisque la course du mois de mai a été la première course de France en terme d'engagés avec 400 chevaux participants !! Une magnifique reconnaissance pour notre village devenu une incontournable Terre d'endurance..., et une incontestable consécration avec les épreuves du Grand Régional Midi-Pyrénées et les courses de sélection pour les équipes de France sénior et junior !

Dorénavant, Castelsagrat est devenu synonyme de course de qualité en terme technique, en terme d'accueil et en terme de compétition tant au niveau national qu'international. L'édition 2017 s'est déroulée sur le long week-end de trois jours de l'Ascension du 25 au 27 mai 2017 sous un ciel très clément et des terrains idéaux pour apporter satisfaction aux cavaliers, au public et aux organisateurs.



Francine Fillatre, Maire de Castelsagrat



La championne de l'épreuve reine de 160 km, Sabrina Arnold



Le championnat d'endurance attelée 2017 a eu lieu dans notre beau village en même temps que le comice agricole le samedi 16 septembre et le dimanche 17 septembre.

Les attelages ont défilé dans le village pour le plus grand plaisir des spectateurs et exposants dans une ambiance très conviviale malgré des conditions météorologiques difficiles.

Il est à noter une belle progression du nombre d'engagés : 25 équipages en 2016 et 45 en 2017 !!!



Magnifique sculpture de M. Arquier



Jean-Claude et Angèle ANTONIETTI



Thierry COUDOUIMIE



Tous les champions de France sur le podium !

Que tous nos partenaires soient ici remerciés pour leur concours si précieux : nos bénévoles si dévoués, les propriétaires des chemins empruntés, nos sponsors et nos partenaires institutionnels : Conseil Départemental 82, Communauté de Communes des 2 Rives, Municipalité de Castelsagrat pour leur confiance et leur implication.

L'association « endurance équestre des Bastides du Bas Quercy » vous souhaite une merveilleuse année 2018 et vous invite à participer avec les cavaliers à la prochaine course d'endurance du 18 au 20 mai 2018 dans notre belle bastide de Castelsagrat.

Venez nous rejoindre pour le championnat de France d'endurance attelée du 15 au 16 septembre 2018 !!!

Les organisateurs : Jean-Jacques DONZELLI, Frank VERBRUGGE, Anne-Charlotte VERBRUGGE, Anne DONZELLI

ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE CASTELSAGRAT

Notre association regroupe des personnes de tous âges qui, à l'aide de professeurs dynamiques, pratiquent la gymnastique, le step et le yoga.

Nous organisons également dans l'année deux randonnées ouvertes à tous : une au printemps suivie, à la salle des fêtes de Castelsagrat, d'un repas concocté par nos soins et la deuxième à l'automne lors de la fête de Fourquet. En 2017, ces deux randonnées ont rassemblé beaucoup de participants pour des moments conviviaux et chaleureux, même si le beau temps n'était pas toujours de la partie...

La date de la randonnée du printemps prochain vous sera communiquée par voie d'affichage chez nos commerçants de Castelsagrat.

Lors de la rentrée en septembre dernier, nous avons accueilli de nombreuses nouvelles et jeunes recrues et pour celles et ceux qui aimeraient nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir, pour la gymnastique tous les mercredis de 18h45 à 19h45, pour le step également les mercredis de 19h45 à 20h30 et pour le yoga les jeudis de 20h30 à 22h00.

Toutes ces activités ont lieu dans la salle de l'école.

D'avance, nous vous souhaitons la bienvenue.

Contact : Claire PECHABADENS au 05 63 95 76 17.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.



ASSOCIATION LES AMIS DES CHATS

Bonne résolution pour la nouvelle année : faire stériliser son chat !

En cette période propice aux bonnes résolutions, l'association **Les amis des chats** souhaite rappeler que la stérilisation des chats domestiques est un acte responsable qui permet d'éviter que grossissent dans nos villages les colonies de chats errants issues de portées de chatons non

désirés. Statistiquement, seul 1 chaton sur 12 trouve un foyer...

Les préjugés concernant la stérilisation sont souvent bien ancrés et de nombreuses associations comme **Les amis des chats** souhaitent que les mentalités évoluent. Ainsi, il n'est pas nécessaire pour une chatte de faire une portée avant stérilisation ; un chat stérilisé ne cessera pas de chasser ou de jouer car un chat en bonne santé garde son instinct de félin, stérilisation ou non.

La stérilisation permet d'éviter de nombreux problèmes de comportements : marquages, fugues ou bagarres. Les risques de santé sont ainsi mieux contrôlés (maladies sexuellement transmissibles, blessures, cancer, accidents de la route,...) et au final, la stérilisation malgré son coût est bénéfique aussi pour le porte-monnaie du propriétaire.

Dans votre village et des dizaines d'autres, l'association **Les amis des chats** a réalisé la stérilisation et l'identification de centaines de chats errants dans le département du 82, et communes limitrophes du 47 et 46 avec l'accord des mairies. Ces programmes « piéger-stériliser-relâcher » répondent aux dispositions du Code Rural et de la Pêche qui doivent être appliquées dans nos communes par les maires. Remettre un chat libre stérilisé sur son territoire permet de contrôler durablement les populations de chats en évitant de laisser la place libre à d'autres chats non stérilisés. Les chats ainsi relâchés sont moins malades que les chats sauvages et surtout ne se reproduisent plus.

Cependant, si les mairies et associations tentent de gérer au mieux ces populations, les habitants doivent aussi agir de façon citoyenne en ne laissant plus de chatons ou chats non stérilisés livrés à eux-mêmes. Pour le bien être des chats et pour l'harmonie dans nos communes, la stérilisation est indispensable.



Chat libre, stérilisé et identifié par Les amis des chats

« NOS CHAMPIONS »

« ENDURANCE EQUESTRE »

ANGELE

PALMARES



Championnat de France d'équitation :

*Endurance Championnat des As Minime Equipe
(60km) : 3^{ème} place*

*Endurance Championnat des As Minime Equipe
Région : 3^{ème} place*

« ENDURANCE EQUESTRE »

NICOLAS

PALMARES

6ème du CEI** 120 km de Fontainebleau avec Ultra de Lauzadie

5ème du CEI** 120 km d'Uzès et 12ème du CEI** de Fontainebleau avec Zaihane d'Altus

15ème du CEI* 80 km de Pamiers avec Whoswho de Gargassan

11ème du CEI* 80 km de Degagnazes avec Quorck

2ème du CEI** 120 km de Tartas avec Unistoire du Fausset



« ROLLER SPORT »

DORIAN

PALMARES

- Championnat régional route : 1er aux courses
- Championnat régional piste : 1er aux courses
- Championnat de France salle : 1er au relais
- 3ème aux 3 pistes
- Championnat de France piste : 3ème au relais
1er au semi-marathon de lourdes Tarbes en
32 min



« ROLLER SPORT »

SAMANTHA

PALMARES



- 4x4 de Mérignac en solo : 1ère avec 107,25 KM
- 6 heures des trolls en solo : 2ème avec 163,88 KM
- 1ère au challenge de Montendre
- 2ème du semi-marathon de Lourdes – Tarbes en 39 min
- 1ère au 6 heures de Balan Miré en équipe

GUIDE PRATIQUE

MAIRIE : ouverte mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 17h

Tél 05 63 94 24 65

Agence Postale communale :

Ouverte du mardi au vendredi de 9h à 11h30

Tél 05 63 94 25 00

ECOLE : pendant la période scolaire ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au Vendredi et de 7h30 à 12h30 le mercredi

Tél 05 63 94 26 56

DECHETTERIE de Valence : (service de la Communauté de Communes des Deux Rives) :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h / Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé dimanches et jours fériés. Téléphone : 05.63.39.91.75

Sur place, un technicien vous conseille et vous aide en cas de besoin.

DECHETS VERTS

La déchetterie de Valence d'Agen peut recevoir les déchets de toutes natures y compris les déchets verts. Le problème se pose en effet aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités. Que faire des tontes de gazon, branchages et autres végétaux provenant des espaces privés ou publics? Deux solutions légales existent, le compostage ou la déchetterie. Le brûlage assez fortement utilisé à tous niveaux est, lui, interdit. Pour ce qui est du transport à la déchetterie de Valence d'Agen, la quantité est limitée à un m3 par semaine.

Pour réduire les stocks importants de verdure, développer le compostage individuel, deuxième solution légale, devient une piste à encourager. Chacun au fond de son terrain peut en effet traiter lui-même ses déchets verts. En plus de toute la verdure, épluchures, coquilles d'œufs, marc de café peuvent être ajoutés pour donner un bon engrais. Après fermentation, jardiniers et agriculteurs obtiennent ainsi un amendement organique économique pour leurs sols.

Le SMEOOM vous propose d'obtenir un kit de compostage (comprenant un composteur en plastique de 420 litres, un seau de cuisine et une tige aérateur) moyennant une participation aux frais de 15 €. Renseignements au 05 63 29 09 97.

PLUI-H

La Communauté de Communes des Deux Rives s'est lancée dans l'élaboration d'un PLUi-H (Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat).

L'objectif est de répondre aux besoins des ménages, notamment en matière d'habitat, d'équipement et de services permettant d'accueillir de nouvelles populations ; de renforcer l'attractivité économique et touristique pour maintenir et accroître la création d'emploi et de richesse sur notre territoire ; de renforcer l'armature des pôles de vie qui consiste à regrouper un ensemble de communes rurales autour d'une commune bénéficiant de services publics et privés (commerces, artisans) : Auvillar, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Golfech, Lamagistère, Malause et Valence d'Agen et continuer à offrir un cadre de vie de qualité en portant une attention particulière à la valorisation des ressources (naturelles, agricoles, forestières), des paysages du patrimoine et la maîtrise de l'urbanisation.

Conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme, l'élaboration du PLUI-H fait l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, pendant toute la durée de la procédure.

Un registre de concertation du public a été mis à la disposition des usagers aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie (mardi, jeudi et vendredi de 12h à 17h) afin de recevoir vos remarques et réflexions.

Vous pouvez également faire vos commentaires en nous écrivant un courrier électronique à plui@cc-deuxrives.fr

Avec la validation de ce PLUi-H, il s'agit, au regard de l'évolution démographique et économique, d'accompagner le développement futur du territoire et d'anticiper les besoins.

Pour en savoir plus : <http://www.cc-deuxrives.fr/spip/Plan-Local-d-Urbanisme.html>

NOUVEAUX SERVICES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES

Police Intercommunale

La Communauté de Communes a créé un service de police intercommunale qui est mis à disposition des Maires des communes membres qui le souhaitent.

Cette police devra permettre de gérer au mieux :

- la voirie : pouvoir de police de la conservation, de la circulation et du stationnement,
- les ordures ménagères : vérification du respect des règlements de mise à la collecte,
- l'aire d'accueil des gens du voyage, règlement du stationnement,
- l'assainissement non collectif,
- l'habitat indigne ou insalubre,

Elle assure également des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publique (patrouille, surveillance...).

Service Fourrière Animale-Sécurité

Dans le cadre de la mutualisation des services, la communauté de communes a mis à disposition des communes, un piégeur agréé depuis le 1^{er} mai 2017.

Il intervient sur demande des communes ayant accepté par convention le principe de mise à disposition pour réduire ou supprimer les nuisances occasionnées par les animaux errants ou tout autre nuisible (pigeons, frelons, ragondins, etc...).

Cette mise à disposition permet de mettre en commun les moyens dont la Communauté de Communes dispose, au service des communes qui le souhaitent avec une participation financière aux frais de fonctionnement.

La commune de Castelsagrat a signé les conventions et adhéré à ces services.

DIVAGATION DES CHIENS

Des plaintes pour divagation de chiens ayant été déposées par plusieurs personnes, il est rappelé que les propriétaires de nos amis les chiens en sont responsables. Nous ne voudrions pas avoir à prendre des mesures à leur encontre, aussi il est demandé d'y porter attention.

L'arrêté municipal permanent en date du 29 juin 2012 concernant la lutte contre la divagation des animaux est affiché à la porte de la Mairie : « *tout animal errant ou en état de divagation trouvé sur le territoire communal sera immédiatement saisi, mis et gardé en fourrière* ».

Nouvelles démarches : cartes grises et permis de conduire

Depuis le 6 novembre 2017, les démarches liées aux certificats d'immatriculation (cartes grises) et permis de conduire ne seront plus traitées aux guichets de la préfecture à Montauban, comme dans l'ensemble des préfectures de France.

Les guichets cartes grises et permis de conduire sont donc définitivement fermés au public et les démarches se font exclusivement en ligne à partir du site <https://ants.gouv.fr/>.

Les usagers pourront effectuer leurs démarches sur Internet soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas Internet pourront être accompagnés dans un point d'accueil numérique en préfecture et en sous-préfecture de Castelsarrasin ou dans l'un des 15 points de contact des Maisons de service au public réparties sur le département. Toutes les informations pratiques sur le site de l'Etat en Tarn-et-Garonne > www.tarn-et-garonne.gouv.fr

Des démarches en ligne 24h/24, 7j/7, plus simples et plus rapides : Il suffit, grâce à son ordinateur, sa tablette ou son smartphone, de créer un compte sur : www.ants.gouv.fr 1. Il est également possible de se connecter directement grâce à son compte FranceConnect, en utilisant les identifiants de l'un de ses comptes existants : ameli.fr, impots.gouv.fr, identité numérique de La Poste...

Attention à certains sites non officiels qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives proposées gratuitement par l'administration française. Pour en savoir plus, <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Actualites/Arnaque-aux-faux-sites-administratifs>

Où se renseigner ?

par internet

- site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr
- site internet du ministère de l'Intérieur : www.demarches.interieur.gouv.fr
- site internet du service public : www.service-public.fr
- site internet de l'Etat dans le Tarn-et-Garonne : www.tarn-et-garonne.gouv.fr

par téléphone : 34 00 (0,06 euro/mn). Ce serveur national vocal interactif apporte des réponses automatisées à l'utilisateur et indique les moyens d'information mis à sa disposition.

Carte Nationale d'Identité

Depuis le 7 mars 2017, les demandes de CNI ne sont plus déposées auprès de la mairie de votre domicile.

Cet accueil sera désormais limité aux communes du département équipées d'un Dispositif de Recueil.

Liste des mairies du Tarn-et-Garonne : Beaumont de Lomagne, Castelsarrasin, Caussade, Grisolles, Labastide Saint-Pierre, Lafrançaise, Lauzerte, Moissac, Montauban, Montech, Nègrepelisse, Saint Antonin Noble Val, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne.

Vous avez la possibilité d'effectuer votre demande dans n'importe quelle commune équipée, et non plus seulement dans votre commune de résidence. Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne en créant un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir votre état-civil et votre adresse en prenant note du numéro de pré-demande qui vous sera attribué. Muni de vos pièces justificatives, vous pouvez vous présenter au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise de vos empreintes digitales.

COMMERCES

BOULANGERIE/PÂTISSERIE- Alain REUSA- Corinne MAUREL

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 26 66

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 16h à 19h30 – le dimanche de 7h à 12h30

SALON DE COIFFURE- Sandy ROUX

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 28 99

Ouvert le mardi - jeudi - vendredi et samedi de 9h à 17h

EPICERIE/TABAC/JOURNAUX – Myriam DELATTRE

Place de la Liberté - Tél : 05 63 94 50 70

Ouvert le dimanche et le lundi de 8h à 12h30 et du mardi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h15

BAR-RESTAURANT : LE CAFE DU SIECLE- Frédéric RAVENEAU

Place de la Liberté - Tel. 05 63 94 26 12

Tous les jours de 9h à 15h et de 17h à 23h- Fermé le lundi

Vente de pain à la ferme : « LOUBOULBIL »

« Querbis » - Tel. 05 63 94 52 90 – 06 88 02 70 15

Ouvert du mardi au vendredi de 14h30 à 17h30 – le samedi de 14h30 à 16h30.

COMMERCES AMBULANTS

POISSONNIER – Cyrille TERRIER et Estelle FOUCHER

Place de la Liberté - le jeudi de 16h30 à 17h30

BOUCHER – CHARCUTIER – Thierry DAUMIERES

Place de la Liberté - Le jeudi de 11h à 12h30

PIZZA MOBILE – Chez Mireille

au lieu-dit Fourquet – Le vendredi à partir de 17h

**Ils ont tous des produits de qualité, fréquentez ces commerces pour
préserver leur activité et la vie de notre commune,
car ils sont notre force.**





Le Syndicat Mixte du bassin de la Barguelonne et du Lendou en actions...

Outre les travaux classiques d'entretien de la végétation des berges, le syndicat de la Barguelonne intervient aussi depuis 2 ans sur la restauration morphologique du lit et de l'habitat de ses cours d'eau.

→ **Le chantier de « renaturation » de la Barguelonne à Tréjols :**

Ce chantier a eu lieu sur la grande Barguelonne en amont du lieu-dit Cazillac (commune de Cazes-Mondenard et Tréjols). Il est la suite du chantier de 2016 réalisé un peu plus en aval.

Ces travaux réalisés par le syndicat visent à récupérer une diversité dans les écoulements (profondeur et vitesse de l'eau), à recréer une rugosité pour freiner les écoulements en crue et à retrouver un fonctionnement plus naturel de la Rivière.

Ils consistent en la création de banquettes minérales (calcaire) en quinconce ou face à face afin de resserrer la lame d'eau et redonner une dynamique au cours d'eau. Les aménagements ne sont efficaces qu'en basses eaux et sont transparents en hautes eaux. Ils ne risquent donc pas d'amplifier les crues.



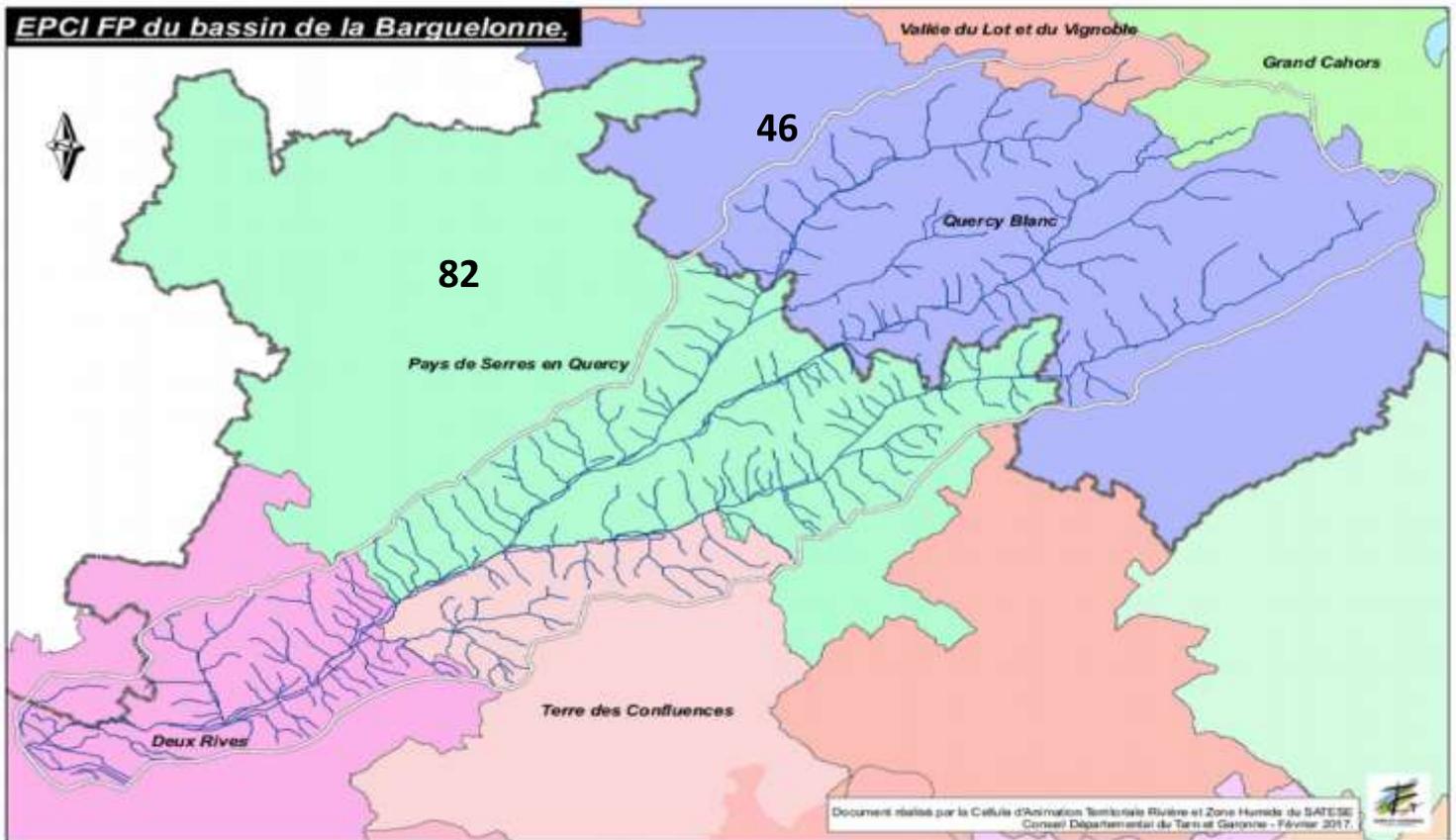
Le même secteur AVANT (à gauche) et APRES (à droite) les travaux

→ **En route vers la GEMAPI....**

Au 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes vont se voir affecter la compétence « **Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations** » (GEMAPI). Pour le syndicat de la Barguelonne cela va engendrer quelques changements :

- Une gestion de la Barguelonne à l'échelle de son bassin versant
- Une extension du périmètre du syndicat qui va réunir les Communautés de Communes Lotoises et Tarn-et-Garonnaises du bassin Barguelonne.

La carte ci-dessous présente le futur Syndicat mixte du Bassin de la Barguelonne :



→ Restauration de la continuité écologique sur le moulin de Cornillas

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation et dans la poursuite de la même action engagée sur le moulin de castels en 2014, la Communauté de communes des deux rives a réalisé une passe à poissons en enrochement au niveau du seuil du moulin de Cornillas afin de le rendre franchissable aux poissons et notamment à l'anguille.

La Barguelonne est classée en liste 2 de la Garonne à la confluence des deux Barguelonne, c'est à dire que les propriétaires de seuils de moulins ont jusqu'en novembre 2018 pour rendre leur ouvrage franchissable aux sédiments et aux poissons. Cet aménagement peut être un effacement du barrage lorsqu'il n'y a plus d'usage ou un aménagement de passe à poissons.

Pour Cornillas, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau, la région et le département.



Et pendant ce temps, sur la Séoune...

Cette année 2017 et l'année 2018, seront des années de transition et de changement pour le syndicat mixte du bassin de la Séoune.

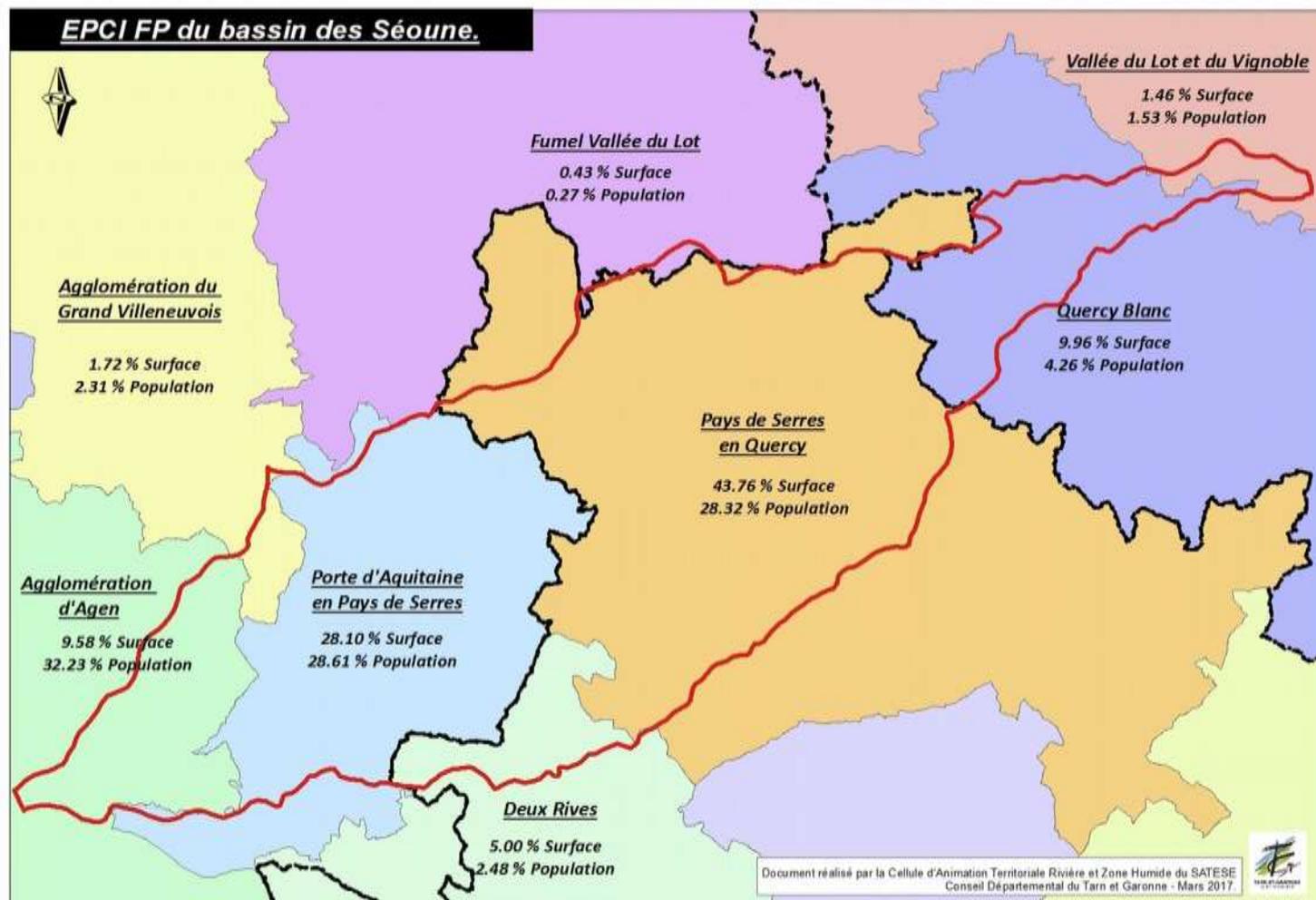
L'arrivée de la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au 1^{er} janvier 2018 pour les Communautés de communes, a poussé les élus du bassin versant de la Séoune (Petite et Grande Séoune dans le Lot et Garonne, Tarn et Garonne et Lot) à se rencontrer pour mettre en place une stratégie commune et cohérente de gestion de notre rivière à l'échelle de son bassin versant.

C'est pourquoi, de nombreuses réunions de travail réunissant les Présidents des syndicats de rivières et leur technicien, les Présidents des Communauté de communes, et les partenaires comme l'agence de l'eau, les DDT, les services de la préfecture et des conseils départementaux.

L'objectif étant de se donner les moyens de mettre en œuvre un programme de gestion pluriannuel de nos rivières non plus au niveau départemental mais interdépartemental, afin d'atteindre les objectif de bon état fixé par l'Europe en 2021.

Le futur syndicat de bassin devrait être composé des 8 Communautés de communes figurant sur la carte à l'intérieur de la ligne rouge.

La carte ci-après présente le bassin de la Séoune et ses Communautés de communes :



Bilan des actions 2017 :

Aménagement de passages empierrés et d'abreuvoirs pour le bétail sur le ruisseau de Sainte Eulalie à Montjoi :

Outre l'entretien de la végétation des berges sur la Grande Séoune, le syndicat a également prévu dans son programme de gestion de travailler sur des petits affluents afin d'en améliorer leur qualité. Comme ce fût le cas en 2016 sur le ruisseau de Bordemoulis à Touffailles, cette année c'est le ruisseau de Ste Eulalie à Montjoi qui a retenu toute l'attention de nos techniciens. Suite au diagnostic réalisé, faisant ressortir des problèmes de piétinement par les bovins et grâce à la collaboration du jeune propriétaire et éleveur Alexandre BRUEL ; des aménagements empierrés ont pu être mis en place afin de protéger le cours d'eau du piétinement.

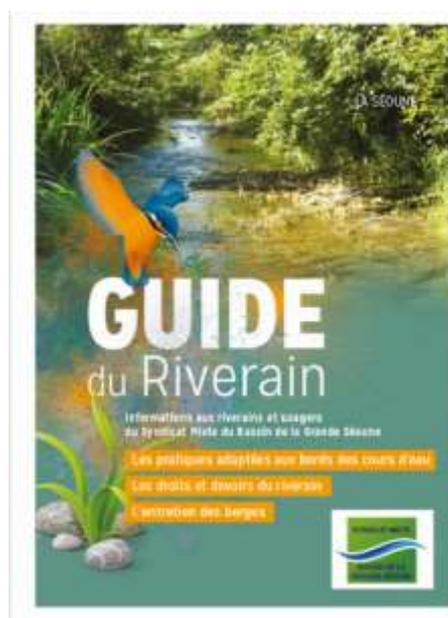
Ainsi, le bétail peut s'abreuver et traverser le ruisseau sans causer de dégâts au lit et aux berges. Par cette action c'est donc la qualité de l'eau et des berges qui est préservée mais aussi le bétail qui bénéficie d'une eau plus saine et non souillées.



Lit et berges dégradés par le piétinement du bétail Mise en place d'une descente empierrée avant pose des clôtures

Édition du guide du riverain :

Le guide du riverain a été distribué en début d'année à tous les riverains de la grande Séoune et est aussi en libre-service dans les mairies. Sa vocation est d'informer les usagers de la rivière, de la gestion des cours d'eau du territoire, de la législation en vigueur et des bonnes pratiques à adopter.



ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

Ethan BORDES	30 janvier 2017
Paolo LECOUVREUR	24 octobre 2017
Charlotte LAFON	15 décembre 2017

MARIAGES

Bruno PRUN et Elsa CHARIERAS	7 octobre 2017
------------------------------	----------------

DECES

Geneviève SOUDAIN veuve LARDINOIS	6 janvier 2017
Rina GIORDANO veuve POUJAL	5 février 2017
Madeleine JOURNOT veuve HULIN	27 mars 2017
Jolyon TURNER	7 août 2017
Charlotte COUSTEAU veuve PANDELE	6 octobre 2017
Pierrette RIGAUD épouse LASCOMBES	23 octobre 2017
Bruna ROMPATO veuve TRATTENERO	11 novembre 2017
Michel BRIANCHON	20 novembre 2017

L'église de Notre Dame de l'Assomption de Castelsagrat

Dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, l'église de Castelsagrat a été construite aux 13^e-14^e siècles. Partiellement détruite pendant les guerres de Religion, la guerre de Cent Ans et la Révolution, lors de ses réhabilitations successives, des chapelles latérales ont été ajoutées au cours du 15^e-16^e siècles, le clocher remanié au 17^e siècle et sa voûte d'ogives refaite en 1880 par Théodore Olivier, architecte diocésain de Montauban.

Elle nous offre à découvrir son style gothique méridional avec nef unique, chevet plat et carré, éclairé par une fenêtre à meneau, un clocher barlong renfermant l'horlogerie et trois cloches dont deux seulement sont actives, six chapelles latérales et un petit cimetière attenant. Bien au-delà de son austère apparence, il suffit de gravir les sept marches de son élégant escalier, de franchir le portail en arc brisé à trois voussures et de pousser la porte du vestibule pour être saisi par la majesté de ses volumes.

Le portail, a été mutilé mais son décor de feuillage persiste. De même style, une petite porte murée, se trouve sur son flanc gauche. Accolé sur la façade arrière, se trouve le périlleux escalier extérieur d'accès au clocher.



Destiné à contenir les reliques de Saint-Raymond Gayraud et acheté par la fabrique de Castelsagrat en 1872, son retable provient de la chapelle du même nom à Toulouse. Il a été sculpté en 1667 dans du bois de tilleul par Pierre AFFRE (1590-1669). Le médaillon central comporte l'inscription en latin « *Saint-Raymond le Toulousain, libérateur de la peste, priez pour nous* ».

Les quatre grandes statues représentent Saint Roch, Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Sébastien. Au-dessus, Saint-Raymond est représenté dans le médaillon central, entouré de Saint-Sernin (?) et de Sainte-Claire.

Sur les six colonnes torsées, soulignées de pampres de vignes, des angelots facétieux sont entourés d'un riche bestiaire symbolique (serpents, escargots, oiseaux, ...). Classé à l'inventaire des Monuments historiques, il est considéré comme **l'un des plus beaux retables d'Europe**.

Sept de ces vitraux sont signés **Henri FEUR (1837-1926), maître verrier bordelais** de renom. Le double vitrail central représente le couronnement de la vierge. Saint-Louis, la Vierge Immaculée Conception et Saint-Jean Baptiste figurent sur ceux de gauche ; Saint-Jean l'Évangéliste, l'éducation de la Vierge et Saint Georges sur ceux de droite.

Les chapelles sont au nombre de six :



Chapelle Saint-Lazare le Confesseur (1^{ère} à droite du chevet). Elle conserve des voussures, vestiges de l'église d'origine, dont les piliers sont couronnés de chapiteaux renaissance.

Chapelle Saint Georges (2^{ème} à droite du chevet). Dans les documents historiques sur le T-&-G. de F. Moulenq, il est écrit : « [...] un legs fait en 1374 par Guillaume de Perges, bourgeois de Cahors, [...], d'une somme de 160 florins destinée à la fondation d'un service perpétuel, pour lui et les siens, dans la chapelle Saint-Georges de N.D. de Castelsagrat [...] »

Chapelle des Défunts (3^{ème} à droite du chevet). Elle était jadis utilisée pour exposer le cercueil sur un catafalque afin de rendre un dernier hommage aux défunts avant la cérémonie religieuse des obsèques. Une lampe, ou veilleuse des morts, y est suspendue. « REQUIESCENT IN PACE » est inscrit sur le médaillon de sa clé de voûte. Elle abrite un confessionnal atypique, de bois clair, dont le style pourrait être qualifié de baroque oriental.

Chapelle Sainte-Germaine (1^{ère} à gauche du chevet). Cette chapelle est la seule de l'église à présenter une voûte d'ogives à huit nervures. La clé de voûte reproduit le blason à deux vaches des armoiries de la famille de Galard de Béarn, Seigneur de Brassac.



Chapelle de la Vierge Marie (2^{ème} à gauche du chevet). Elle abrite la réplique d'une statue de Sainte-Bernadette Soubirous signée Firmin Michelet (sculpteur tarbais 1875-1951) dont original se trouve dans l'église paroissiale de Lourdes.

Chapelle du Sacré-Cœur de Jésus (3^{ème} à gauche du chevet). Le symbole du cœur de Jésus est repris dans le médaillon de la clé de voûte et sur la tapisserie du mur de la chapelle.

Sans oublier la **chapelle des Fonts Baptismaux** de marbre (porphyre ?) rouge.

D'autres éléments méritent que l'on s'y attarde :

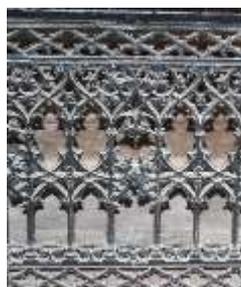
Parmi **les 15 statues** qui ornent l'église, celle emblématique de l'Immaculée Conception datant de 1840 et dorée à la feuille.

Les 14 stations du chemin de croix de Jésus dont les tableaux semblent être en plâtre polychrome moulé.

Les riches **décor**s peints sur les parois et sur la voûte.



Les grilles d'intérieurs. Discrètes, elles délimitent les espaces mais leurs thèmes religieux variés et la complexité généreuse des motifs participent aussi à la magnificence de l'ensemble.



Cet « inventaire » n'est nullement exhaustif et nombre de ses aspects restent encore à découvrir et à déchiffrer. Malgré les ravages du temps qui ont terni son éclat d'antan, l'église Notre Dame de l'Assomption est classée à l'Inventaire des Monuments Historiques. La commune contribue à la sauvegarde de cet édifice en programmant ponctuellement des travaux d'entretien et de réparations. Par sa présence séculaire au sein de notre bastide, puisse-t-elle continuer longtemps à conserver la mémoire de nos anciens, à veiller sur nous et sur les générations à venir.

Marie-Laure MORET

